



SITE D'IMPORTANCE COMMUNAUTAIRE « LE LEZ » - FR 9101392

Rapport d'activités - Animation 2019 /2020



Crédits photos : V. Sablain



SOMMAIRE

LE SITE NATURA 2000 « LE LEZ »	3
CONTEXTE ADMINISTRATIF ET SOCIO-ECONOMIQUE DU SITE.....	3
ENJEUX ECOLOGIQUES DU SITE	5
LE DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ »	6
L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ »	6
MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS	6
LE FINANCEMENT DE L'ANIMATION	6
LE PREVISIONNEL 2018.....	6
LES ACTIONS INITIEES OU REALISEES	7
MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION DU DOCOB.....	7
MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION, DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION.....	8
SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB.....	9
VEILLE ENVIRONNEMENTALE.....	10
RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L'ETAT	11
SUIVI ET ETUDES.....	11
TEMPS CONSACRE A L'ANIMATION 2018 ET COUT EFFECTIF.....	12
REPARTITION EN POURCENTAGE DES PRINCIPALES ACTIONS D'ANIMATION	12
LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE EN 2018.....	13
LES CONTRATS NATURA 2000	13
LES ACTIONS NON CONTRACTUELLES.....	13
SUIVI ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES.....	13
PERSPECTIVES 2019	14
L'ANIMATION	14
LES PROJETS DE CONTRATS NATURA 2000.....	14
SUIVI ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES.....	14
CHARTRE NATURA 2000.....	15
LES PROJETS D'ACTIONS NON CONTRACTUELLES	15

LE SITE NATURA 2000 « LE LEZ »

CONTEXTE ADMINISTRATIF ET SOCIO-ECONOMIQUE DU SITE

Le site Natura 2000 « Le Lez » s'étend sur les sept communes suivantes : Castelnaud-le-Lez, Clapiers, Les Matelles, Montferrier-sur-Lez, Montpellier, Prades-le-Lez, Saint-Clément-de-Rivière.

Seules quatre communes, Montferrier-sur-Lez, Montpellier, Prades-le-Lez et Saint-Clément-de-Rivière ont plus de 20 % de leur territoire communal compris dans le site, tandis que la commune Les Matelles a moins de 1 % de son territoire concerné par le périmètre Natura 2000.

COMMUNES	Surface concernée en ha par commune	%
CASTELNAU-LE-LEZ	9,85	6,86%
CLAPIERS	9,58	6,66 %
LES MATELLES	1,27	0,88%
MONTFERRIER-SUR-LEZ	42,62	29,67%
MONTPELLIER	29,01	20,19%
PRADES-LE-LEZ	21,92	15,26%
SAINT-CLÉMENT-DE-RIVIERE	29,41	20,48%
TOTAL	143,66	100,00%

Tableau 1 : Communes concernées par le site Natura 2000

Il est partagé entre Montpellier Méditerranée Métropole (3M) et la Communauté de Communes du Grand Pic Saint Loup (CCGPSL). Le tableau suivant synthétise l'articulation entre les différentes collectivités territoriales.

Communes	Cantons concernés	Structures intercommunales
Les Matelles Saint-Clément-de-Rivière	Les Matelles	CCGPSL
Castelnaud-le-Lez	Castelnaud-le-Lez	Montpellier Méditerranée Métropole
Clapiers Montferrier-sur-Lez Montpellier	Montpellier 2	
Prades-le-Lez	Les Matelles	

Tableau 2 : Organisation administrative sur le site Natura 2000

Le Lez constitue un véritable corridor écologique au sein de l'agglomération montpelliéraine, zone la plus attractive d'Occitanie. Son fort développement économique et démographique implique une pression urbaine sur des secteurs périphériques, particulièrement au nord de Montpellier où se développent de nombreuses zones résidentielles.

Cette urbanisation nécessite des besoins grandissants, que ce soit pour le foncier, pour l'alimentation en eau potable, mais aussi pour les activités sportives et de loisirs.

La faune, la flore et les habitats naturels qui composent le site Natura 2000 « Le Lez » sont fortement influencés par les activités passées et présentes de la zone, qu'elles soient « traditionnelles » (agriculture, ancien moulin, pêche...) ou « modernes » (urbanisation, prélèvements en eau, activités sportives et de loisirs).

Les principaux acteurs ont bien conscience des effets directs et indirects qu'impliquent les activités humaines, et globalement la perception de la démarche Natura 2000 est perçue de manière bienveillante sur le territoire.

Pour autant, il a été constaté lors des différents échanges avec les usagers du site que la démarche Natura 2000 est plutôt mal connue.

Le programme Natura 2000 vient compléter les nombreuses politiques publiques initiées cette dernière décennie sur des problématiques fortes telles que la prévention des risques inondations, la gestion de la ressource en eau, l'étalement urbain et la gestion de la biodiversité...

De nombreuses réponses ont été amenées sur ces sujets comme la mise en œuvre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Lez Mosson Etangs Palavasiens, du Programme d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI du Lez), l'amélioration des dispositifs de traitement des eaux usées ou la prise en compte de la biodiversité dans les projets de développement urbain et routier.

Il est cependant parfois difficile de limiter et de compenser les impacts du développement sur un écosystème aussi sensible que le Lez. C'est pourquoi les projets à venir devront plus encore prendre en compte les enjeux environnementaux dont la conservation de la biodiversité.

Le document d'objectifs (DOCOB) du site a pour but de maintenir les espèces et les habitats protégés au niveau européen, il constitue également un fil conducteur pour la mise en place d'une gestion concertée du fleuve Lez dans sa partie amont.

Voir carte en page suivante

Site d'Importance Communautaire "Le Lez" - FR 9101392 Périmètres du site



Légende :

- Périmètre zone d'étude
- Périmètre SIC "Le Lez"

Sources :
Contour du site : DDTM 34
Fond : IGN Scan 25

ENJEUX ECOLOGIQUES DU SITE

Le contexte

Le site "Le Lez" désigné comme Site d'Intérêt Communautaire (SIC) concerne le cours amont du fleuve Lez, sa ripisylve et quelques milieux agricoles associés.

Long de 14 km, il s'étend sur une largeur de 40 à 300 m depuis la source du Lez à Saint-Clément-de-Rivière jusqu'au pont de la Concorde qui marque la limite entre les communes de Montpellier et de Castelnau-le-Lez. Le site correspond à une superficie de 144 ha à des altitudes variant entre 20 et 80 m sur le département de l'Hérault, dans la région biogéographique méditerranéenne.

Ce SIC a d'ores et déjà été très étudié par les naturalistes. Il présente un intérêt particulier pour plusieurs groupes faunistiques et floristiques.

Tout d'abord, c'est l'unique site de présence du Chabot du Lez (*Cottus petiti*), espèce endémique du Lez.

Sur un autre aspect faunistique, les prospections menées dans le cadre de l'animation du site et de la mise en œuvre du DOCOB ont permis de mettre à jour le formulaire standard de données. Des modifications ont été apportées aux espèces faunistiques, avec l'ajout des cinq nouvelles espèces suivantes : la Rosalie des Alpes (coléoptère), la Loutre d'Europe (mustélidé), le Petit Rhinolophe (chiroptère), le Minoptère de Schreibers (chiroptère) et le Murin de Capaccini (chiroptère)

Concernant la présence de deux gastéropodes d'intérêt communautaire (*Vertigo moulinsiana* et *Vertigo angustior*) les inventaires de terrain n'ont pas permis de confirmer l'existence de ces deux espèces sur le site. Après échanges avec les experts et les services de l'Etat, il a été décidé de ne pas les mentionner dans le FSD.

A noter par ailleurs que deux espèces de poissons considérées comme absente du Lez ont été retirés du FSD du site. Il s'agit du Barbeau méridional et de la lamproie de Planer.

Les tableaux suivants présentent de façon synthétique les enjeux écologiques du site, identifiés à ce jour.

Résumé des enjeux concernant les habitats et espèces patrimoniales non communautaires

Dénomination principale	État de conservation	Vulnérabilité	Évaluation de l'enjeu
Magnocariçaie méditerranéenne	Moyen	Forte	Fort
Anguille européenne <i>Anguilla anguilla</i>	Mauvais	Forte	Fort
Loche du Languedoc <i>Barbatula quignardi</i>	Moyen	Moyenne	Fort
Nivéole d'été <i>Leucojum aestivum</i>	Moyen	Moyenne	Fort

Code N2000	Dénomination principale	État de conservation	Vulnérabilité	Évaluation de l'enjeu
1162	Chabot du Lez <i>Cottus petiti</i>	Moyen	Forte	Exceptionnel
92A0.7	Ripisylve	Moyen	Forte	Très fort
	Ripisylve avec sous-bois hygrophile	Bon	Forte	
1036	Cordulie splendide <i>Macromia splendens</i>	Moyen	Moyenne	Fort
1220	Cistude d'Europe <i>Emys orbicularis</i>	Mauvais	Très forte	Fort
1041	Cordulie à corps fin <i>Oxygastra curtisii</i>	Bon	Faible	Fort
1044	Agrion de Mercure <i>Coenagrion mercuriale</i>	Bon	Moyenne	Modéré
1046	Gomphe de Graslin <i>Gomphus graslinii</i>	Mauvais	Moyenne	Modéré
3150	Herbier des eaux stagnantes	Bon	Faible	Modéré
7220*	Seuils à bryophytes et formations de travertins	À étudier	Faible	Modéré
3140	Tapis de characées	Bon	Moyenne	Modéré
9340.3 & 9340.8	Forêts de chênes verts et pubescents	Moyen	Faible	Modéré
3260.4 & 3260.5	Herbier des eaux courantes	Bon	Moyenne	Faible
1131	Blageon <i>Telestes soufia</i>	Mauvais	Forte	Faible
1126	Toxostome <i>Parachondrostoma toxostoma</i>	Mauvais	Forte	Faible
1087	Rosalie des Alpes <i>Rosalia alpina</i>	NSP	-	-
1355	Loutre d'Europe <i>Lutra Lutra</i>	NSP	-	-
1303	Petit Rhinolophe <i>Rhinolophus hipposideros</i>	NSP	-	-
1310	Minoptère de Schreibers <i>Miniopterus schreibersii</i>	NSP	-	-
1316	Murin de Capaccini <i>Myotis capaccinii</i>	NSP	-	-

Résumé des enjeux concernant les habitats et espèces communautaires

LE DOCUMENT D'OBJECTIFS DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ »

Le document d'objectifs du site Natura 2000 « Le Lez » constitue le document de référence pour la gestion future du site. Il comprend un programme de 17 actions, réparties selon les catégories suivantes :

- ❖ 9 actions de gestion des espèces et des habitats
- ❖ 6 actions de suivis et amélioration des connaissances
- ❖ 3 actions d'animation, de communication et de sensibilisation

Chaque mesure est déclinée sous la forme d'une fiche qui contient toutes les actions permettant la mise en œuvre de la mesure en question. A chaque action relevant d'un contrat Natura 2000 correspond un cahier des charges qui définit le cadre de financement et les modalités de réalisation de l'action.

Le programme d'actions et la charte Natura 2000 ont été validés à l'unanimité lors du comité de pilotage du 03 juillet 2013.

Le DOCOB a été approuvée par arrêté préfectoral du 28 mars 2014.



L'ANIMATION DU SITE NATURA 2000 « LE LEZ »

Le Conseil départemental de l'Hérault s'est impliqué dans la démarche Natura 2000 du site « Le Lez » entre juin 2011 et avril 2015 en portant dans un premier temps l'élaboration du document d'objectifs puis en mettant en œuvre les premières actions d'animation.

Après 4 années d'engagement dans la démarche Natura 2000 sur le site « Le Lez », le SYBLE a été désigné structure animatrice en avril 2015.

Pour mener à bien l'animation et en continuité avec le travail déjà initié, un agent départemental exerçant les fonctions d'animateur du site Natura 2000 « Le Lez » est mis à disposition au SYBLE à raison de 50% de son temps de travail.

Le SYBLE porte l'animation depuis le 1er mai 2015. Pour l'année 2019, les axes de travail ont été les suivants :

- ❖ Limiter l'impact des usagers sur le cours d'eau (GEH 03)
- ❖ Mener la campagne 2018 de suivi des populations de Chabot du Lez (SC02)
- ❖ Améliorer et compléter les connaissances sur les espèces animales d'intérêt communautaire (SC06)
- ❖ Elaborer des supports de communication sur le site Natura 2000 (panneaux, lettre natura 2000) (CS 02)
- ❖ Informer et sensibiliser les publics concernés par le site Natura 2000 (CS01)

- ❖ Suivre les projets soumis à évaluation des incidences (AN 01)
- ❖ Effectuer un suivi des travaux de gestion courante sur le site et assurer une veille environnementale (AN 01)
- ❖ Recenser les adhérents potentiels à la Charte Natura 2000 et promouvoir la charte pour développer les adhésions (AN 01)

MOYENS FINANCIERS ET HUMAINS

LE FINANCEMENT DE L'ANIMATION

Pour la période du 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020, le budget d'animation a été établi à 25 198.65€, selon la répartition suivante :

- régie / frais de personnel : 21413,26 euros
- coût indirect : 3211,99 euros
- frais de déplacements : 175,00 euros
- prestations : 398,40 euros.

Le SYBLE a bénéficié pour cette année d'animation d'une subvention à hauteur de 100 % de son coût global. Le tableau suivant synthétise le plan de financement de cette opération :

Financeurs sollicités	Somme (€)	Taux
Etat	9 323,5 €	37 %
FEADER	15875.15 €	63 %
Total	25 198.65 €	

LE PREVISIONNEL 2019

Le programme 2019 comportait les types d'actions suivantes :

- mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB,
- mise en œuvre des actions d'information, de communication, de sensibilisation du DOCOB,
- suivi de la mise en œuvre du DOCOB,
- veille environnementale,
- relations avec les services de l'Etat,
- Suivi et études.

Au total 797 heures d'animations (soit 111 jours) ont été programmées selon la répartition suivante :

TYPE D'ACTION	NOMBRE D'HEURES PREVUES	NOMBRE DE JOURS PREVUS	COUT ESTIME
Mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB	93.6	13	2527,2 €
Mise en œuvre des actions d'information, de communication, de sensibilisation du DOCOB	129.6	18	3 499,20 €
Suivi de la mise en œuvre du DOCOB	122.4	18	3304,8 €
Mise à jour du DOCOB	43.2	6	1166,4
Veille environnementale	194.4	27	5248,8 €
Relations avec les services de l'Etat	63	9	1701 €
Suivi et études	151.2	21	4082,4 €
TOTAL	797.4	111	21 529,80 €

LES ACTIONS INITIEES OU REALISEES

MISE EN ŒUVRE DES PROCESSUS DE CONTRACTUALISATION DU DOCOB

Recensement des bénéficiaires potentiels de contrats Natura 2000

La conservation des habitats et des espèces repose sur une politique de contractualisation qui se traduit par la signature de contrats Natura 2000.

Un échange a été mené avec différents acteurs comme la régie des eaux de Montpellier, Montpellier Méditerranée Métropole ou le Conseil départemental de l'Hérault afin d'engager une réflexion sur des projets pouvant aboutir à l'élaboration de contrats Natura 2000 sur un secteur dont ils ont la gestion situé à proximité de la source du Lez.

Temps prévu : 14 heures

Temps effectif passé : 12 heures

Coût prévu : 388.8 €

Coût effectif : 321.96 €

Assistance technique à l'élaboration de contrats et au montage des dossiers et diagnostics, travail préalable à la contractualisation et suivi des opérations contractualisées

Le montage de contrats Natura 2000 nécessite une aide auprès des signataires afin d'assurer le suivi administratif, technique et la mise en relation avec les services de l'Etat (DDTM et DREAL) qui ont en

charge l'instruction des dossiers.

En vue de garantir la bonne réalisation technique des contrats Natura 2000, la structure animatrice exerce des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage auprès des signataires de contrat. En 2019, un travail d'accompagnement a été mené auprès de la régie des eaux de Montpellier Méditerranée Métropole afin de monter un contrat Natura 2000 portant sur la restauration et l'aménagement d'un secteur fréquenté de berges au niveau de la source du lez

Cette mission a consisté à élaborer le projet technique, à accompagner administrativement le signataire et à l'appuyer dans le choix du prestataire et dans l'élaboration des supports de communication. Ce travail s'est finalisé en avril 2020 par la réalisation des travaux de restauration et d'aménagement et pas la mise en place d'une signalétique et de panneaux d'information.

Temps prévu : 43.2 heures

Temps effectif passé : 88 heures

Coût prévu : 1166.4 €

Coût effectif : 2361.04 €

Suivre et évaluer les opérations contractualisées

Les contrats Natura 2000 mis en œuvre font l'objet d'un suivi, afin si besoin de réaliser des interventions complémentaires d'entretien et de maintenance et d'évaluer leur efficacité. Pour chaque contrat est réalisé un suivi adapté avec des protocoles et des indicateurs spécifique.

Temps prévu : 21.6 heures

Temps effectif passé : 13 heures

Coût prévu : 583.2 €

Coût effectif : 348.79 €

Recenser les adhérents potentiels à la charte Natura 2000 et promouvoir la charte pour développer les adhésions

La Charte Natura 2000 permet aux acteurs locaux de marquer leur engagement en faveur de Natura 2000, des objectifs du site et d'adhérer à une gestion durable du site par la mise en œuvre de bonnes pratiques. La signature de la charte est un engagement volontaire. Tout titulaire de droits réels ou personnels portant sur des parcelles ou des activités présentes dans le périmètre du site peut y adhérer. La signature d'une charte nécessite un travail d'animation préalable (échange avec le signataire, « montage » et instruction du dossier en lien avec les services de l'Etat) indispensable pour faire connaître le dispositif et motiver les signataires. En 2019 une charte Natura 2000 a été signée à l'occasion du comité de pilotage qui s'est tenu le 13 juin. C'est Yezid Allaya, gérant de la ferme familiale Lutin Jardin s'est engagé dans une charte « Milieu visant à intégrer dans ses pratiques les enjeux de conservation des habitats et des espèces du site Natura 2000 « Le lez ».



Temps prévu : 7.2 heures

Temps effectif passé : 7 heures

Coût prévu : 194.4 €

Coût effectif : 187.81 €

➤ Suivi des chartes N2000 signées et du respect des engagements pris par les signataires

Pour chaque charte Natura 2000 signée un suivi informel est effectué dans le cadre de l'animation. Il vise à échanger et à conseiller les signataires dans la prise en compte des enjeux du site dans leurs activités.

Temps prévu : 7.2 heures

Temps effectif passé : 0 heures

Coût prévu : 194.4 €

Coût effectif : 0 €

MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS D'INFORMATION, DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

➤ Informer et sensibiliser les publics préalablement ciblés

La sensibilisation et l'information constituent un point important pour mieux faire connaître les enjeux du site Natura 2000 « Le Lez » et sensibiliser à la conservation de la biodiversité. Pour ce faire, il est consacré un temps de l'animation à la participation à des manifestations événementielles ou à des colloques.

Durant l'animation 2019, le SYBLE était présent sur les événements suivants pour promouvoir le site Natura 2000 « Le Lez » :

- Maison de proximité du Mas de Rochet / Castelnaud-le-Lez, animation d'une sortie de découverte de la biodiversité des berges du Lez au niveau du Domaine de Méric - dimanche 16 juin 2019-(22 participants)
- Journées Mondiales des zones humides 2020, animation d'une sortie nature de découverte du Lez dans le cadre de la journée « Quand les fleuves rejoignent les mers » organisée par la Maison Départementale de l'Environnement - dimanche 2 février 2020 janvier (25 participants)
- Fête du Lez de Clapiers - animation d'un stand présentant le site Natura 200 à l'occasion de cette après-midi de découverte du Lez et du Domaine de Lavalette - samedi 14 septembre

Par ailleurs plusieurs groupes ont été accueillis sur le site Natura 2000 et ont ainsi pu découvrir les enjeux du site Natura 2000 et les actions menées.

Les structures accueillies durant l'année sont les suivantes :

- Intervention dans le cadre d'une formation organisée par l'Agence Française de la Biodiversité sur la thématique des espèces exotiques envahissantes - mardi 8 octobre (20 stagiaires)
- Animation d'une sortie de découverte du Lez pour l'unité Prédateur -Animaux déprédateur de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage -jeudi 14 novembre (25 personnes)
- Master IEGB (Ingénierie en écologie et en gestion de la biodiversité), intervention le 18 mars 2019 auprès de 33 étudiants - Présentation du site Natura 2000 « Le Lez (enjeux de conservation, actions de gestion mises en œuvre) avec un focus sur le Chabot du Lez et sur le suivi mis en place.

En parallèle à ces actions un temps important est également consacré pour échanger avec les acteurs locaux sur des problématiques précises ou pour les sensibiliser aux enjeux du site. Au-delà du grand public l'animation vise également à échanger avec les professionnels et les acteurs du site Natura 2000. Un travail d'animation est mené au quotidien auprès des élus et des riverains afin de les sensibiliser aux enjeux du site et aux actions à mettre en œuvre pour maintenir le bon état de conservation des habitats et des espèces.

Temps prévu : 72 heures

Temps effectif passé : 88 heures

Coût prévu : 1944 €

Coût effectif : 2361.04 €

➤ Elaboration et mise en œuvre d'un plan de communication et de sensibilisation (élaboration de panneaux et de plaquettes, lettre d'information)

Cette action a permis de finaliser et d'éditer le deuxième numéro de la lettre Natura 2000. Tirée à 2000 exemplaires, cette lettre est diffusée via les mairies des communes du site et à l'ensemble des acteurs lors du comité de pilotage annuel, des différentes manifestations et animations réalisées sur le territoire.



Un travail d'élaboration de panneaux d'information en lien avec le contrat Natura 2000 visant à restaurer et aménager les berges de la source du Lez a été mené. Ces panneaux seront implantés afin de sensibiliser le public sur les enjeux de conservation de la faune, de la flore et des habitats du site

Temps prévu : 36 heures

Temps effectif passé : 14 heures

Coût prévu : 972 €

Coût effectif : 375.62 €

Mise à jour des pages du site Internet et des réseaux sociaux

Une page internet dédiée au site est en ligne sur www.syble.fr. Cette page est mise à jour afin de mettre à disposition du public les ressources et les publications produites dans le cadre de l'animation du site. La page facebook du Syble est régulièrement alimentée en fonction de l'actualité du site (signature de contrat, copil, charte Natura 2000, participation à des événements).

Temps prévu : 14.4 heures

Temps effectif passé : 0 heure

Coût prévu : 3888 €

Coût effectif : 0 €

Initier et contribuer aux échanges avec d'autres animateurs

Afin d'échanger sur les compétences et les connaissances liées à l'animation de sites Natura 2000 un travail collaboratif est mené entre animateurs allant de la formation à l'appui technique dans le cadre par exemple de suivis et d'inventaires. A titre d'exemple les échanges avec les animateurs ont portés en 2019 sur les protocoles de suivi piscicoles, de suivi physico-chimiques et d'évaluation de l'état de conservation des ripisylves.

Temps prévu : 7.2 heures

Temps effectif passé : 8 heures

Coût prévu : 194.4 €

Coût effectif : 214.64 €

SUIVI DE LA MISE EN ŒUVRE DU DOCOB

Mettre en œuvre, suivre et évaluer les opérations inscrites au DOCOB (contractuelles ou non contractuelles)

Les opérations inscrites au DOCOB se traduisent principalement par la mise en œuvre de contrats Natura 2000 et la signature de charte.

Cependant, certaines actions peuvent être réalisées sans avoir recours à la contractualisation.

En 2019, des échanges ont été menés avec des maitres d'ouvrage de travaux ayant impactés le bassin versant du Lez, afin de mettre en œuvre des mesures compensatoire permettant de décliner des actions non contractuelles inscrites dans le Document d'objectif du site.

Deux projets important ont ainsi émergés lors de l'animation 2019 :

- Le premier porte sur l'acquisition foncière et la restauration d'anciens bassins piscicoles hébergeant la Cistude d'Europe. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre par Montpellier Méditerranée métropole de mesure compensatoire liées à la traversé du Lez par l'intercepteur Est, réseau de collecte d'eau usées.
- Le second concerne la restauration d'une zone humide sur une ancienne peupleraie au niveau du Domaine de Restinclières à Prades-le-Lez. Il est porté par le Conseil Départemental de l'Hérault dans le cadre de mesure compensatoire au projet routier du Lien.



Temps prévu : 36 heures

Temps effectif passé : 50 heures

Coût prévu : 972 €

Coût effectif : 1341.5 €

Rapport d'activités

Un bilan annuel est réalisé à l'issue de chaque année d'animation avec la réalisation d'un rapport d'activités qui fait état des opérations menées sur la base des actions initialement prévues par le DOCOB.

Temps prévu : 43.2 heures

Temps effectif passé : 26 heures

Coût prévu : 1166.4 €

Coût effectif : 697.58 €

Présenter en COPIL l'état annuel de réalisation

Un comité de pilotage a été programmé le 13 juin 2019, portant sur le bilan de l'animation 2019, sur la présentation des perspectives d'animation pour l'année 2020 et qui a permis la signature d'une charte Natura 2000.

Temps prévu : 21.6 heures

Temps effectif passé : 30 heures

Coût prévu : 583.2 €

Coût effectif : 804.9 €

Etablir la programmation financière et rechercher des financements complémentaires pour la réalisation des actions identifiées du DOCOB

L'animation nécessite d'établir un prévisionnel financier pour l'année n+1 intégrant les actions de gestion de suivi et d'amélioration de la connaissance du site. Par ailleurs, pour financer certaines actions inscrites au DOCOB, il peut être effectué un travail de recherche de cofinancement auprès des partenaires institutionnels et privés (agence de l'eau, fondation..).

Temps prévu : 21.6 heures

Temps effectif passé : 9 heures

Coût prévu : 583.2 €

Coût effectif : 241.47 €

MISE À JOUR DU DOCOB

Analyser les évolutions du contexte (réglementaire, local...) et effectuer les ajustements éventuels

Afin d'intégrer dans la gestion du site les évolutions du contexte local et réglementaire, il est mené dans le cadre de l'animation un travail de veille et d'expertise. Un travail de sensibilisation auprès de l'ensemble

des acteurs est mené afin que soit intégré le cadre réglementaire en amont de leurs activités ou dans le cadre de leurs nouveaux projets.

Temps prévu : 7.2 heures

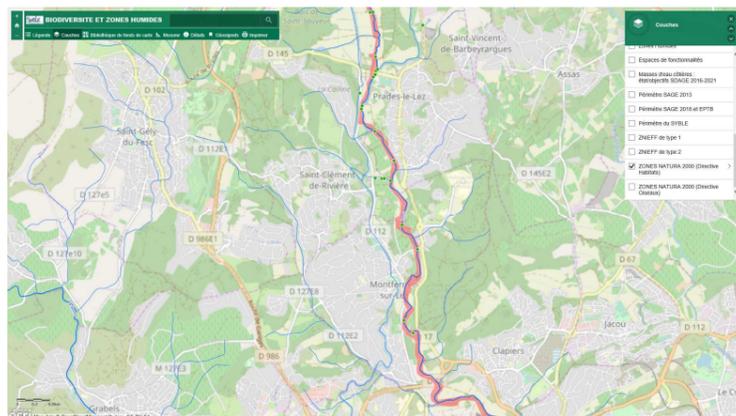
Temps effectif passé : 0 heures

Coût prévu : 194.4 €

Coût effectif : 0 €

► Valoriser les données existantes et mettre à jour la base de données SIG et l'atlas cartographique du DOCOB

Les données cartographiques constituent des ressources indispensables pour la gestion et l'animation. En fonction des projets, des actions et de l'amélioration des connaissances du site, un travail de mise à jour est effectué sur les données géoréférencées du site. En 2019, ont été intégrées au SIG des données acquises lors des suivis (Evaluation de l'état de conservation des ripisylves...) et lors de prospection sur le terrain (suivi des contrats Natura 2000, suivi des projets impactant le site, veille environnementale).



Temps prévu : 21.6 heures

Temps effectif passé : 24 heures

Coût prévu : 583.2 €

Coût effectif : 643.92 €

► Contribuer à la mise à jour du Formulaire Standard de Données (FSD) et de la fiche de synthèse du site Natura 2000

Suite à la remise à jour du Formulaire Standard de Données qui a vu l'intégration de 5 habitats et de 8 espèces animales non-inscrites à la version antérieure, le FSD n'a pas fait l'objet de nouvelle modification. La version actuelle modifiée en février 2018 dans le cadre de mise en conformité avec les éléments du DOCOB a été intégrée dans la BD National de l'INPN le 14/06/2018. La mise à jour de la fiche de synthèse du site est programmée pour l'animation 2020.

Temps prévu : 14,2 heures

Temps effectif passé : 10 heures

Coût prévu : 3888 €

Coût effectif : 268.3 €

VEILLE ENVIRONNEMENTALE

► Informer et conseiller les acteurs (collectivités, agriculteurs, usagers) pour une bonne prise en compte du DOCOB et des enjeux du site

Qu'ils soient simple usager ou propriétaire fonciers les acteurs du site ont de par leurs activités des impacts sur les habitats et les espèces du site. Afin de bien intégrer les enjeux du site, un travail d'échange, de conseil et d'information est mené auprès des collectivités, des propriétaires et des riverains dans le cadre de l'animation du site.

Temps prévu : 21.6 heures

Temps effectif passé : 12 heures

Coût prévu : 583.2 €

Coût effectif : 321.96 €

► Suivi des travaux de gestion courante sur le site (entretien de berges et de végétation, travaux non soumis à évaluation des incidences)



Un temps important de l'animation est consacré à la veille environnementale sur le site pour informer les porteurs de projets non soumis à évaluation des incidences et de sensibiliser les acteurs du territoire (riverains, agriculteurs...) à prendre en compte les enjeux liés au site Natura 2000 dans leurs actions de gestion courante.

En 2019, ce suivi a été consacré aux travaux portant sur l'entretien de la végétation forestière du Lez sur la commune de Saint Clément de Rivière. Ces travaux, menés dans le cadre de la prévention du risque inondation, ont été supervisés par le technicien rivière du SYBLE, en tant qu'assistant à Montpellier Méditerranée Métropole, maître d'ouvrage. L'animateur Natura 2000 est intervenu pour sensibiliser l'entreprise exécutant les travaux aux enjeux du site et à participer au marquage des zones sensibles et au suivi des travaux.

Temps prévu : 86.4 heures

Temps effectif passé : 70 heures

Coût prévu : 2332.8€

Coût effectif : 1878.1 €

► Informer les porteurs de projets et mettre à disposition les données du DOCOB dans le cadre de l'évaluation des incidences et suivre les projets dans le cadre de l'évaluation des incidences

De nombreux projets liés à l'urbanisme et au développement d'infrastructures routières concernent le site Natura 2000 « le Lez ». Un travail de portée à connaissance et d'accompagnement est réalisé auprès des porteurs de projets. Ce travail s'inscrit en complémentarité avec celui réalisé dans le cadre de la mise en œuvre du SAGE et des avis rendus par le SYBLE au titre de la loi sur l'eau.

En 2019, les projets suivants ont fait l'objet d'échanges ou de suivis avec les porteurs de projets dans le cadre de l'évaluation des incidences et de la mise en œuvre de mesures compensatoires :

- Projet de passerelle de traversée du Lez pour la connexion cyclable Castelnau-le Lez- / Montpellier- Commune de Montpellier et Castelnau-le-Lez - Association Vélocité

- Projet d'effacement du seuil du Gasconnet pour la restauration de la continuité écologique- Commune de Clapiers- / Montpellier - Maître d'ouvrage Département de l'Hérault
- Projet de création d'une piste cyclable mixte pour la traversée du lez sur le RD17E11- Commune Montferrier sur Lez- Maître d'ouvrage Montpellier Méditerranée Métropole

Temps prévu : 21.6 heures

Temps effectif passé : 64 heures

Coût prévu : 583.2 €

Coût effectif : 1718.4 €

► **Police de l'environnement : plans de contrôle, réglementation des espaces naturels,**

L'animateur Natura 2000 est régulièrement interpellé par les acteurs et les riverains du site concernant des incivilités qui touchent le périmètre du site : feu, dépôts de déchets, décharges sauvages, circulation de véhicules à moteur, pollutions. Un travail pédagogique auprès des riverains et de remontée d'information vers les services exerçant un pouvoir de police (DDTM 34, AFB, ONCFS, Gendarmerie nationale, Police municipale) est effectué dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 « le Lez ».

Temps prévu : 7.2 heures

Temps effectif passé : 18 heures

Coût prévu : 194.4 €

Coût effectif : 483.3 €

► **Assurer une veille environnementale sur le terrain et informer les services de l'Etat sur les problématiques du site (déchets, circulation VAM, destruction d'espèces protégées...)**

Compte tenu du contexte périurbain du site et de l'augmentation de la fréquentation de certains secteurs, il peut être observé des incivilités sur le site ou des comportements inadaptés. Un temps de l'animation est consacré à la surveillance du site et à la sensibilisation des usagers.

Temps prévu : 50.4 heures

Temps effectif passé : 20 heures

Coût prévu : 1360.8 €

Coût effectif : 536.6 €

► **Assurer une veille bibliographique**

Ce travail porte essentiellement sur une veille technique liée aux publications sur des thématiques comme le génie écologique ou le suivi des espèces et des habitats. Les ressources suivantes sont souvent consultées afin de mettre à jour les connaissances en fonction des besoins identifiés :

- le centre de ressource de l'Office Français pour la biodiversité
- Les ressources du rez'eau de l'ANEB
- Le réseau des gestionnaires des espaces naturels de l'ARB
- Le site naturefrance.fr

Temps prévu : 7.2 heures

Temps effectif passé : 0 heures

Coût prévu : 194.4 €

Coût effectif : 0 €

RELATIONS AVEC LES SERVICES DE L'ETAT

► **Suivi administratif Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) et réunions préparatoires (COPIL/contrats)**

L'animation du site Natura 2000 implique des échanges avec les services de l'Etat et particulièrement avec la DDTM 34 pour le montage des dossiers de subvention et de paiement, la définition d'un programme d'activités et d'un cadre financier annuel pour le suivi de l'opération.

Temps prévu : 49 heures

Temps effectif passé : 124 heures

Coût prévu : 1323 €

Coût effectif : 3326.92 €

► **Echanges avec les acteurs Natura 2000**

Participation à des réunions organisées par les services de l'Etat, à des Comités de pilotage Natura 2000 ou à des journées d'appui technique :

- réunion régionale des opérateurs / animateurs Natura 2000 les 17 et 18 octobre à Leucate

Temps prévu : 14 heures

Temps effectif passé : 8 heures

Coût prévu : 378 €

Coût effectif : 214.8 €

SUIVI ET ETUDES

► **Suivi Chabot du Lez**

Le suivi Chabot du Lez initié en 2018 a fait l'objet d'un prolongement durant l'animation 2019. Le travail effectué visait à finaliser et à publier le rapport de synthèse et à envisager des évolutions dans le protocole de suivi. Une première réflexion a été menée par le Syble, l'OFB et le bureau d'étude Aquascop afin d'apporter des modifications de l'IAM et de mieux rendre compte du contexte « chabot ». Ce nouvel indicateur spécifique pourrait ensuite être mise en œuvre dans le cadre d'autres suivis de populations de chabots comme dans les affluents du fleuve Hérault (*Cottus rondeletti*). Cette réflexion se poursuivra dans le cadre du suivi 2020 avec la proposition d'un projet tuteuré visant à :

- faire une recherche bibliographique sur les connaissances de la biologie et de l'écologie du chabot du Lez ;
- compiler les données de pêche et d'habitat collectées dans le cadre des suivies précédents ;
- analyser les variations spatiales et temporelles des populations
- appliquer la méthode IAM pour élaborer un indice d'attractivité du milieu spécifique au chabot.

Temps prévu : 0 heures

Temps effectif passé : 25 heures

Coût prévu : 0 €

Coût effectif : 644.4 €

Etablir un protocole d'évaluation de l'état de conservation des ripisylves spécifique au site et le mettre en œuvre

Les ripisylves du site Natura 2000 « Le Lez » sont composées de différents habitats dont deux sont identifiés comme des habitats d'intérêt communautaire : les Aulnaies-frênaies à frêne oxyphille (92A0) qui couvrent une surface de 69.5 hectares et les forêts riveraines de chênes verts à laurier-tin présentent sur une surface de 9.4 ha.

Lors de l'élaboration du DOCOB, le cabinet Barbanson a effectué une évaluation de l'état de conservation « à dire d'expert » qui a fait l'objet d'une cartographie. Cette cartographie étant peu détaillée il a été observé des divergences entre le diagnostic réalisé et la réalité de terrain.

L'objectif de ce travail vise donc à établir un protocole simple permettant d'évaluer l'état de conservation des ripisylves du Lez et de le mettre en œuvre sur le terrain sur la base d'un travail de photo-interprétation.

Il fera l'objet d'une restitution cartographique détaillée permettant de guider les actions de gestion future pour ces habitats d'intérêt communautaire.

Temps prévu : 151.2 heures

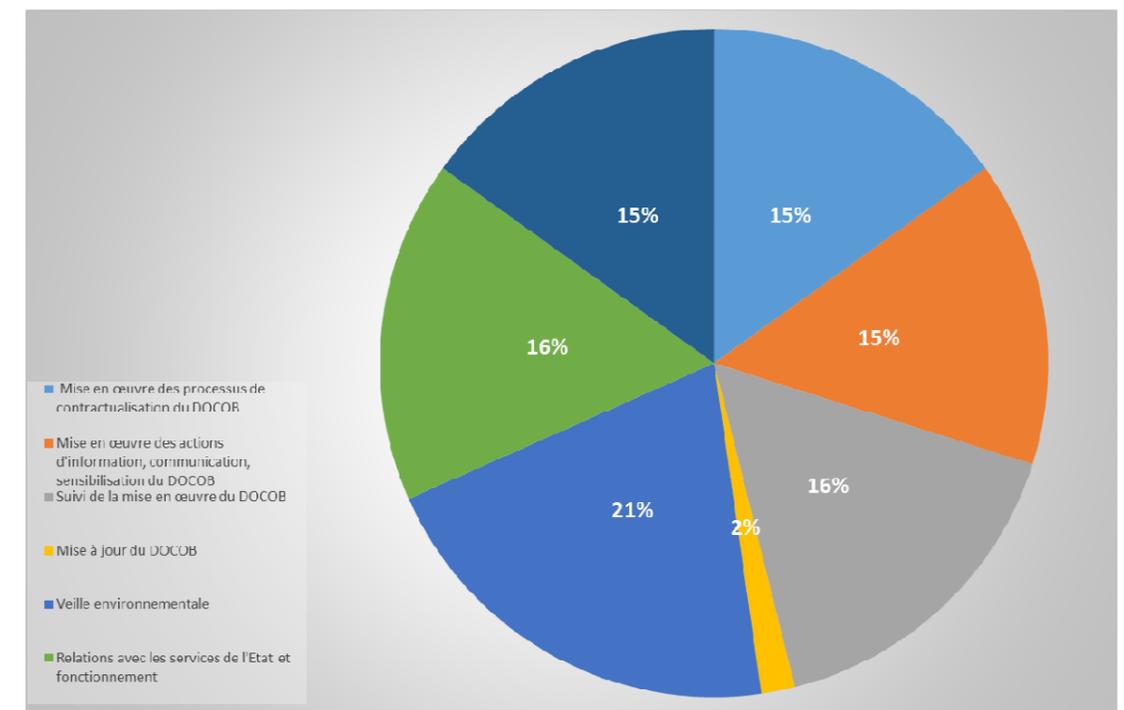
Temps effectif passé : 77 heures

Coût prévu : 4082.4 €

Coût effectif : 2040.6 €

TYPE D'ACTION	NOMBRE D'HEURES REALISEES	NOMBRE DE JOURS REALISEES	COUT EFFECTIF
Mise en œuvre des processus de contractualisation du DOCOB	120	17.1	3219.60 €
Mise en œuvre des actions d'information, de communication, de sensibilisation du DOCOB	118	16.9	3165.94€
Suivi de la mise en œuvre du DOCOB	129	18.4	3461.07 €
Mise à jour du DOCOB	13	1.9	348.79 €
Veille environnementale	164	23.4	4400.12 €
relations avec les services de l'Etat et fonctionnement	132	18.9	3541.56 €
Suivi, études amélioration des connaissances	120	17.1	3219.60€
TOTAL hors prestations	796	113.7	21356.68 €
Etudes et prestations	-	-	€
TOTAL			€

TEMPS CONSACRE A L'ANIMATION 2019/2020 ET COUT EFFECTIF



REPARTITION EN POURCENTAGE DES PRINCIPALES ACTIONS D'ANIMATION

LES CONTRATS NATURA 2000

Restoration d'un habitat naturel rivulaire et limitation de l'impact de la fréquentation sur le cours d'eau.

De par son accès facile, la source du Lez est très fréquentée en été par une population qui vient profiter du site ombragé et de l'eau fraîche et pure qui émerge du karst. Le DOCOB du site Natura 2000 a identifié ce secteur comme site impacté par la fréquentation.

Ce secteur est très prisé particulièrement en période estivale pour le pique-nique et la baignade. On observe ainsi une érosion provoquée par un important piétinement des berges du Lez sur ce secteur.

Cela provoque une dégradation des berges par le piétinement, en période d'étiage, impliquant une dégradation de la végétation rivulaire herbacée et des arbres qui sont fragilisés du fait de la dégradation de leur système racinaire.

La zone d'intervention est située au niveau d'un radier dominé par l'habitat d'intérêt communautaire 3260 dénommé « herbier des eaux courantes ». Les espèces les plus caractéristiques qui composent cet habitat sont les potamots et les étoiles d'eau. Les herbiers sont souvent mélangés avec les espèces des cressonnières ou d'hélophytes du bord du Lez.



Cet habitat est très favorable au Chabot du Lez. C'est donc en tant qu'habitat d'espèce qu'il présente un intérêt certain pour la conservation du Chabot du Lez ; dont l'enjeu est exceptionnel pour le site.

Un contrat Natura 2000 visant à stopper l'érosion de la berge sur un linéaire de 50 mètres et à reconstituer une formation végétale rivulaire a été monté techniquement et administrativement.

Les travaux initialement prévus en mars 2020 ont été décalés de quelques semaines du fait de la crise sanitaire liées au COVID19 et du confinement.

Les travaux programmés pour avril 2020 viseront limiter le surélargissement du lit et à maintenir une bonne fonctionnalité écologique des herbiers des eaux courantes en assurant le maintien d'une lame d'eau et de vitesses suffisantes en période d'étiage. Ils auront également pour objectif de canaliser le public en définissant des points d'accès à la rivière. Ces actions seront complétées par la mise en défens des habitats restaurés et par l'implantation d'une signalétique incitant le public à respecter les aménagements.

Le montant des travaux est de 21393.79 € TTC se répartit comme suit :

- 19242 € pour les travaux d'aménagement de berges et de mise en défens
- 2151.79 € pour la signalétique

Suivi des contrats Natura 2000

- Contrat Natura 2000 portant sur la restauration des berges et de la ripisylve du Martinet à Castelnau-le-Lez

Ce contrat réalisé en 2016 a fait l'objet d'un suivi et d'un entretien durant l'hiver 2019. L'action a consisté à évaluer la dynamique végétale des fascines, des arbres et des arbustes et à effectuer une coupe d'entretien sur les saulaies visant à améliorer leur ancrage racinaire et à dynamiser leur développement.

- Contrat Natura 2000 portant sur la mise en défens d'un habitat d'espèce favorable à l'Agriion de Mercure dans le secteur de la source du Lez

Pour ce contrat réalisé en 2018, il est effectué annuellement un suivi photographique et un suivi de placette afin d'évaluer la dynamique végétale en place particulièrement sur le Carex elata. Ce suivi portera sur cinq ans.

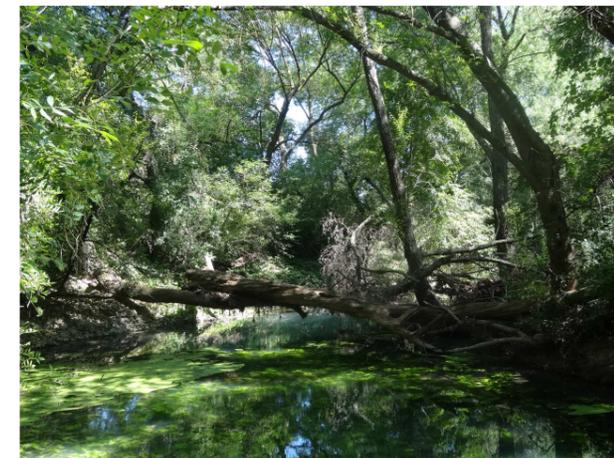


LES ACTIONS NON CONTRACTUELLES

SUIVI ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES

Etablir un protocole d'évaluation de l'état de conservation des ripisylves spécifique au site et le mettre en œuvre

Les ripisylves du site Natura 2000 « Le Lez » sont composées de différents habitats dont deux sont identifiés comme des habitats d'intérêt communautaire : les Aulnaies-frênaies à frêne oxyphille (92A0) qui couvrent une surface de 69.5 hectares et les forêts riveraines de chênes verts à laurier-tin présentent sur une surface de 9.4 ha.



Lors de l'élaboration du DOCOB, le cabinet Barbanson a effectué une évaluation de l'état de conservation « à dire d'expert » qui a fait l'objet d'une cartographie. Cette cartographie étant peu détaillée il a été observé des divergences entre le diagnostic réalisé et la réalité de terrain.

L'objectif de ce travail visait à établir un protocole simple permettant d'évaluer l'état de conservation des ripisylves du Lez et à le mettre en œuvre sur le terrain sur la base d'un travail de photo-interprétation.

Ce travail s'est déroulé en plusieurs temps :

Un premier travail visant à établir sur la base de la littérature disponible une grille d'évaluation de l'état de conservation a été mené. Les principaux critères retenus portent sur la structuration, la fonctionnalité, typicité végétale, dynamique et les atteintes aux milieux.

Un deuxième travail visait à effectuer une photointerprétation sur SIG en vue de définir le contour de différentes unités de végétation qui composent les ripisylves du site.

A la suite de ce travail préalable une campagne de terrain a été effectuée afin d'établir un diagnostic pour chaque unité de végétation et d'ajuster si besoin leurs contours.

➤ **Revégétalisation de zones d'atterrissement et de risbermes visant à améliorer la fonctionnalité écologique des habitats rivulaires.**

Cette action s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la fiche GEH06 du Docob « Créer ou entretenir des éléments ponctuels ou linéaires ».

L'objectif de cette action était de créer des îlots de végétation sur le plan d'eau situé entre Lavalette et le Martinet afin de recomposer et de végétaliser les pieds de berges au niveau d'atterrissements formés par des transports et dépôts sédimentaires.

L'opération visait à fixer les pieds de berge par la mise en œuvre de bouture de saules. Le matériel végétal a été prélevé localement au niveau du lieudit du Martinet sur une berge qui a fait l'objet d'une renaturation en 2016.

Cette action facile à mettre en œuvre va permettre à court terme de former une végétation buissonnante sur les risbermes, de stabiliser le sol et de créer des peuplements pionniers ponctuels favorables à la biodiversité.

L'intervention a été réalisée en février 2020 avec l'équipe Ecoresponsabilité du Salon de l'Ecologie 2019 et l'établissement régional d'enseignement adapté Jean Jacques Rousseau. Elle visait à compenser les émissions carbone produites dans le cadre du salon de l'Ecologie 2019.

PERSPECTIVES 2020/2021

L'ANIMATION

Le Syndicat du Bassin du Lez (SYBLE) s'est engagé dans l'animation du site Natura 2000 « Le Lez » en mai 2015. Le travail réalisé depuis a permis de mettre en œuvre certaines actions prioritaires du DOCOB et de signer deux contrats et quatre chartes Natura 2000.

En 2021, l'animation s'orientera selon les axes suivants :

- Travaux de mise en œuvre d'un contrat Natura 2000 pour la restauration d'un habitat naturel rivulaire et la limitation de l'impact de la fréquentation sur le cours d'eau.
- Lancement d'une réflexion sur le projet de mise en valeur de la source du Lez
- Lancement d'un groupe de travail pour la gestion du secteur de Lavalette.

- Finalisation de l'évaluation de l'état de conservation des ripisylves du site
- Suivi de Chabot du Lez
- Animation pour la signature de chartes Natura 2000

LES PROJETS DE CONTRATS NATURA 2000

➤ **Travaux de mise en œuvre d'un contrat Natura 2000 pour la restauration d'un habitat naturel rivulaire et la limitation de l'impact de la fréquentation sur le cours d'eau.**

La réalisation des travaux de ce contrat Natura 2000 est programmée au printemps 2020.

Ils se dérouleront en plusieurs temps :

- Travaux de génie écologique visant à restaurer les berges
- Aménagement de ponton d'accès à la rivière
- Mise en défens des zones restaurées
- Implantation de panneaux de sensibilisation et d'information

La durée d'intervention prévue est de deux semaines

SUIVI ET AMELIORATION DES CONNAISSANCES

➤ **Finalisation de l'évaluation de l'état de conservation des ripisylves du site**

Le travail initié durant l'animation 2019/2020 est non finalisé. La phase de terrain sera prolongée sera prolongée durant l'animation 2020/2021. Elle fera l'objet d'une restitution cartographique détaillée permettant de guider les actions de gestion future pour ces habitats d'intérêt communautaire.

➤ **Suivi de Chabot du Lez**

Le suivi des populations de Chabot du Lez est essentiel pour statuer sur l'état de conservation des populations présentes, mais également pour évaluer la qualité des caractéristiques environnementales du milieu.

La fiche action SC 02 « Effectuer un suivi qualitatif et quantitatif des espèces d'intérêt communautaire » du DOCOB vise notamment à assurer la réalisation d'un suivi ciblé sur le Chabot du Lez afin d'évaluer l'impact des actions mises en œuvre pour améliorer l'état de conservation de l'espèce.

A ce titre, il a été mis en œuvre en 2016 un monitoring de suivi d'abondance de la population de Chabot du Lez visant à évaluer l'état de conservation des populations de Chabot du Lez et à améliorer la connaissance de l'évolution de la population présente dans le Lez.



Le protocole standardisé prévoit de réaliser tous les deux ans un suivi afin d'obtenir des données comparables entre les différents observateurs et de développer des indicateurs fiables pour le suivi de l'espèce.

Les suivis précédemment réalisés en 2016 et 2018 dans le cadre de l'animation Natura 2000 viennent compléter les travaux menés en 2001, 2007 et 2013.

Il est prévu que soit effectué en 2020 un suivi « exhaustif » des populations de Chabot du lez sur trois stations (source du lez, gué du lez et ancienne STEP de Prades-le-Lez)

Les actions suivantes seront réalisées :

- cartographie des habitats à l'échelle des stations de suivi (Protocole IAM),
- inventaire statistique (Protocole CAPPE)
- Inventaire exhaustif (Protocole De Lury, méthode des captures successives)

La maîtrise d'ouvrage de ce suivi sera menée par le SYBLE.

Ce suivi dont le montant est estimé à 22 000 € TTC a été budgétisé dans le cadre de l'animation 2020 du site Natura 2000 « Le Lez ». Il sera financé à hauteur de 100% selon la répartition suivante : 13 860 € (FEADER) et 8140 € (Etat).

CHARTRE NATURA 2000



La Charte Natura 2000 est une liste d'engagements et de recommandations qui ont pour objectifs la prise en compte des enjeux du site Natura 2000 dans la gestion courante et les activités qui concernent le site Natura 2000. Elle permet à l'adhérent de marquer son engagement en faveur de Natura 2000, des objectifs du site et d'adhérer à une gestion durable du site par la mise en œuvre de bonnes pratiques.

Afin d'évaluer la plus-value apportée par la signature des chartes Natura 2000, un travail de suivi sera effectué auprès des différents signataires durant l'année d'animation 2020/2021.

LES PROJETS D' ACTIONS NON CONTRACTUELLES

► Lancement d'une réflexion sur le projet de mise en valeur de la source du lez

Site emblématique du fleuve du même nom, la source du Lez a été profondément transformée et anthropisée

et depuis le 18ème siècle afin de capter son eau pour l'alimentation en eau potable. Situé au nord de Montpellier, ce site à forte valeur environnementale est également très fréquenté du grand public. Plusieurs dizaines de milliers de personnes fréquentent annuellement la source du lez qui présente des enjeux de biodiversité exceptionnelle notamment du fait de la présence du Chabot du Lez, espèce endémique de ce cours d'eau.

Historiquement, ce site a été dégradé par les aménagements successifs réalisés pour l'exploitation de l'eau de la source. Plus récemment une fréquentation non organisée et en hausse constante a induit une pression

importante sur les milieux naturels du site. Sa surface réduite et les enjeux de biodiversité identifiés méritent que ce lieu soit restauré, préservé et aménagé de telle sorte que l'on puisse concilier fréquentation et conservation du patrimoine vivant.

Le projet concerne la zone humide située en aval immédiat de la source du Lez. Cette dernière présente une fonctionnalité et un état de conservation dégradé du fait de son anthropisation (construction d'habitation, jardin en contact direct avec la zone humide, aménagement pour l'exploitation de l'eau potable) et de sa fréquentation (piétinement / érosion, dérangement et dégradation de la faune et la flore)

Le projet vise à :

- démanteler des aménagements et bâtis obsolètes (maison, jardin, clôtures, anciens réseaux) et remise en état du site.
- Éliminer les espèces indésirables ou invasives (Ailante, Robinier, Pyracantha...)
- restaurer la zone humide de la source avec création d'un bras secondaire alimenté par surverse en période de hautes eaux
- protéger et mettre en valeur la source et ses habitats connexes avec l'aménagement d'une aire d'information, et d'un belvédère d'observation.
- Élaborer des équipements d'interprétation et d'information.



Le montant estimatif de l'opération est estimé à 285 000 € HT

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'appel à projet lancé par l'Etat pour la restauration de sites dégradés consécutif au plan de relance vert et en lien avec le plan biodiversité.

► Lancement d'un groupe de travail pour la gestion du secteur de Lavalette.

Le domaine de Lavalette est un lieu très fréquenté par un large public en période estivale. Plusieurs structures y mènent leurs activités :

- Le GEVES (Groupe d'Etude et de contrôle des Variétés Et des Semences), mène sur 40ha de cultures de l'expérimentation au champ de variétés nouvelles.
- Le MUC Kayak, à son siège et ses locaux sur le site et utilise le Lez pour ses entraînements (kayak polo, slalom...)
- L'association Agropolis International.

Circulations de véhicules, gestion des déchets, baignades, feux, nuisances sonores, les problématiques sont nombreuses sur le site de Lavalette.

Afin de concilier fréquentation et préservation du milieu (le site héberge des habitats et des espèces d'intérêt communautaire) il est programmé de relancer les échanges avec les différents acteurs du site et en tout premier lieu avec l'association Agropolis International, gestionnaire du Domaine de Lavalette. L'objectif à terme est de parvenir à mettre en place un groupe de travail transversal afin d'améliorer la gestion de ce site et déboucher sur un projet d'aménagement qui permettra de valoriser l'ensemble de ses enjeux, et tout particulièrement la biodiversité du Lez et du Site Natura 2000 « Le lez ».

**SITE D'IMPORTANCE
COMMUNAUTAIRE**

« LE LEZ » - FR 9101392

Rapport d'activités
Animation 2019 / 2020

Coordination et rédaction :
SYBLE

